

## **MODIFICATIONS APPORTÉES AUX SUPPLÉMENTS PENDANT LA PÉRIODE DE POINTE ENTRANT EN VIGUEUR LE 9 NOVEMBRE 2020**

Le présent aperçu constitue un avis des changements qui ont une incidence sur les services que vous, ou un utilisateur autorisé de votre convention avec Postes Canada, utilisez.

Pour répondre aux besoins de tous nos clients en matière de livraison rapide et sécuritaire pendant la période des Fêtes et pour assurer la sécurité de nos employés, Postes Canada rajuste trois suppléments pour la période des Fêtes.

### **Articles surdimensionnés, non emballés et non conformes**

Entre **le lundi 9 novembre 2020 et le dimanche 10 janvier 2021**, le supplément s'appliquant aux articles surdimensionnés et non emballés passera de 12 \$ à 20 \$, et le supplément s'appliquant aux articles non conformes passera de 125 \$ à 300 \$. Cette augmentation couvre la manutention supplémentaire requise pour ces articles plus gros et plus volumineux pendant notre période la plus occupée. Cette pratique est courante dans l'industrie de la livraison de colis.

Pour obtenir des renseignements sur nos spécifications de colis, consultez le Guide du client des Services de colis à la page [www.postescanada.ca/servicesdecolis](http://www.postescanada.ca/servicesdecolis).

**Veillez communiquer ces renseignements au représentant approprié de votre organisation.**